COMMUNE DE Vouneuil SUR VIENNE

Bulletin Municipal

Juin 2022

SOMMAIRE

RESULTAT DES COMPTES 2021 ..... p 2
BUDGET 2022 PREVISIONNEL ..... p 2
BUDGET DU C.C.A.S. 2022 ..... p 3
BUDGET DU SERVICE TRANSPORT 2022 ..... p 3
Subventions aux Associations ..... p 3
Incident à la cantine ..... p 4
Les accueils de loisirs ..... p 4
Travaux sur les bâtiments communaux ..... p 4
Travaux de voirie en cours et à venir ..... p 5
Commémoration du 19 mars ..... p 5
Commémoration du 8 mai ..... p 5
Four à pain de Ribes ..... p 5
CCAS : colis de Noël ou repas du 14 Juillet ..... p 5
Ateliers mémoire ..... p 6
J'habite Vouneuil-sur-Vienne ..... p 6
Dons pour l'Ukraine ..... p 6
Nouveau MUTUALIA complémentaire Santé ..... p 6
Nouveaux services et compléments d'activités à Vouneuil-sur-Vienne ..... p 7
Nouveaux commerçant et artisan à Vouneuil-sur-Vienne ..... p 8
Calendrier électoral 2022 Les dates des élections législatives ..... p 8
Team plein angle - Sport motocyclisme ..... p 8
Les déchets ..... p 9
Broyage des végétaux ..... p 10
Ramassage des déchets dans la nature le 03 septembre ..... p 10
Horaires Office de Tourisme ..... p 10
Horaires d'été de la Poste ..... p 10
Maison France Service ..... p 10
Brigade Mobile de Gendarmerie Départementale (BMGD) ..... p 11
Opération tranquillité vacances ..... p 11
Préservons notre qualité de vie Halte aux incivilités ..... p 11
Bruits de voisinage : rappel des règles de bonne conduite ..... p 11
Que faire de mes déchets verts ? ..... p 12
Un nouveau service pour les demandeurs d'emploi ..... p 12
Cet été à Vouneuil ..... p 13
Calendrier des manifestations ..... p 15
La vie associative ..... p 16

Edito

A VOS AGENDAS

A l'approche de l'été, nos associations vous proposent un calendrier bien rempli de manifestations, autant d'occasions de se retrouver, d'échanger, de se divertir. La Municipalité apporte son soutien financier avec les subventions attribuées, pour le bon fonctionnement de celles-ci.

Comme chaque année, nous pouvons remercier les bénévoles de toutes les associations donnant de leur temps afin de voir aboutir leurs projets pour l'organisation des festivités, des repas perpétuant les traditions et du renouvellement de matériel associatif et aussi éducatif.

Sur ce sujet, nous sommes ravis qu'à l'issue de la réunion publique organisée autour du four à pain de Ribes, une association verra le jour et vous proposera des animations l'année prochaine.
Nous remercions l'ensemble des participants mais surtout Elise BEUCLER et Annie POUPAULT-VAILLER d'avoir porté cette belle initiative. Elles sont élues, mais avant tout, habitantes du hameau de Ribes.

La commune prend aussi sa part dans les événements à venir cet l'été :

- Le 11 juin : Jazzellerault.
- Le 26 juin : 20 ans du P'tit Prince - Concert « Audrey et les faces B » à Archigny.
- Le 16 juillet : Concert gratuit les années 80 par « Les Duarig's », suivi du feu d'artifice.
- Le 27 juillet : De cours en jardins au château de Chitré.
- Le 13 août : Concert « Mannix Project » sur les bords de Vienne.
- Le 19 août : Balade au coucher du soleil, Moussais la Bataille.

A l'intérieur du bulletin, vous trouverez le calendrier de toutes les manifestations à venir dans la rubrique « cet été à Vouneuil ».

Nous vous laissons découvrir aussi le résultat des comptes 2021 qui somme toute est satisfaisant ; tout ceci sans augmentation des impôts et des tarifs communaux. Nous nous efforçons de maintenir le cap quand dans notre vie du quotidien tout augmente !

Bel été à tous.

Johnny BOISSON,
Maire de Vouneuil-sur-Vienne

www.vouneuil-sur-vienne.fr

https://www.facebook.com/continuonspourvouneuil/

RESULTAT DES COMPTES 2021

Vote du Compte Administratif 2021

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 31 mars 2022, a approuvé le compte administratif 2021. La section de fonctionnement de l'exercice s'est élevée en recettes à 1 732 146,47 €et en dépenses à 1 350 087,31 €, soit un excédent de fonctionnement de 382 059,16 €
La section d'investissement présente un total de recettes de 552 582,39 €, celui des dépenses s'élève à 284 183,41 € soit un excédent d'investissement de 268 398,98 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

• Prévu	895 037,54
• **Réalisé**	**284 183,41**
• Restes à réaliser	445 246,00

Recettes

• Prévu	895 037,54*
• **Réalisé**	**552 582,39**

Résultat de l'exercice : + 268 398,98

FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Prévu	1 525 153,73
• **Réalisé**	**1 350 087,31**

Recettes

• Prévu	1 525 153,73
• **Réalisé**	**1 732 146,47**

Résultat de l'exercice : + 382 059,16

Résultat de clôture d'investissement
Excédent 2020 :
+ 342 379,12
Résultat de l'exercice 2021 :
+ 268 398,98
Résultat de clôture 2021 :
+ 610 778,10

* (dont 342 379,12 d'excédent de 2020 et 23 320,00 de virement de la section de fonctionnement)

BUDGET 2022 PREVISIONNEL

Vote du Budget Communal 2022. Il a été voté par le Conseil Municipal du 31 mars 2022.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

DEPENSES

* Achats (Eau, énergie, fournitures…)	212 170,00
* Services extérieurs (Locations, entretien bâtiments et réseaux, maintenance, assurances...)	228 050,00
* Autres services extérieurs (Cérémonies, imprimés, honoraires, affranchissements, téléphone…)	85 520,00
* Taxes	13 000,00
* Charges de personnel	827 927,11
* Autres charges de gestion courante (Service incendie, Syndicats intercommunaux, subventions CCAS et Associations …)	155 177,44
* Intérêts d'emprunts, frais bancaires	60 512,00
* Charges exceptionnelles	1 000,00
* Atténuation de produits	2 000,00
* Dépenses imprévues	947,50
* Amortissement	8 905,07
TOTAL DEPENSES	1 595 209,12 €

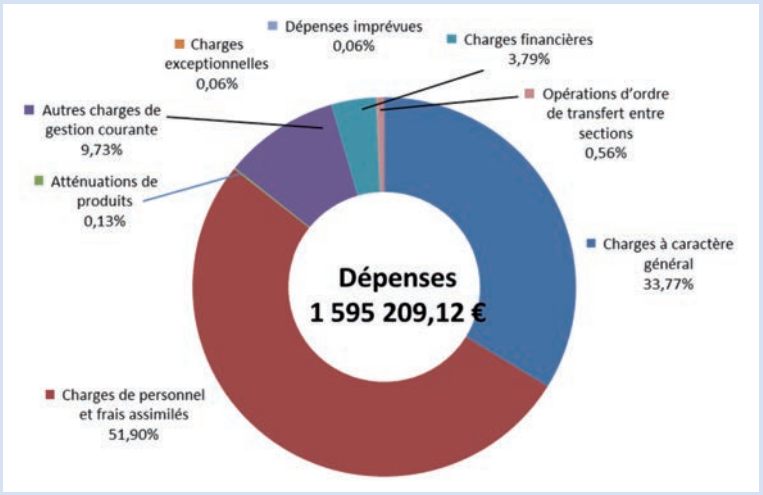

RECETTES

* Atténuation de charges de personnel	40 000,00
* Produits des services (cantine-garderie-transport scolaire…)	114 750,00
* Impôts et taxes (dont 780 000 €de taxe d'habitation et taxe foncière)	974 017,00
* Dotations et subventions de l'Etat et des Collectivités	409 400,00
* Autres produits de gestion (loyers…)	55 420,00
* Produits exceptionnels	1 000,00
* Report de l'excédent du budget transport suite à la fusion	622,12
TOTAL RECETTES	1 595 209,12 €

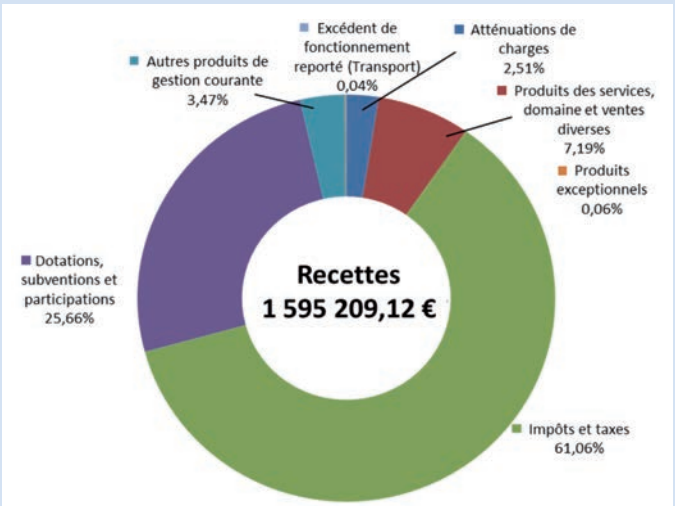

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

DEPENSES

* Remboursement du capital des emprunts	144 770,00
* Sécurité et incendie	9 500,00
* Logiciel	2 500,00
* Dépenses imprévues	38 318,60
* Régulation fonds de concours CAGC	44 160,00

Poursuite des programmes en cours, crédits supplémentaires et réajustements :

- Voirie (Route de St Cyr…)	323 790,00
- Révision PLU	3 172,00
- Eclairage publique (Place du 19 mars et Place de la Libération…)	5 000,00
- Travaux bâtiments (local foot/chasse, accessibilité bâtiments, isolation supérette et coiffeuse, menuiseries esthéticienne…)	116 000,00
- Columbarium et engazonnement cimetière	25 000,00
- Achat parcelles	3 000,00
- Agencements de terrains (bords de Vienne, stade…)	9 514,00
- Etude et recherche architecte nouvelle école élémentaire	327 560,00
- Matériel informatique	2 000,00
- Mobiliers et Matériel divers	26 767,73
- Rénovation du tableau de l'église	5 000,00
- Parts sociales	400,00

TOTAL DEPENSES 1 086 452,33 €

RECETTES

* Fond de compensation TVA et Taxe d'aménagement	28 000,00
* Excédent de fonctionnement capitalisé	382 059,16
* Excédent d'investissement reporté	610 778,10
* Amortissement	8 905,07
* Subventions affectées aux divers programmes (Etat, Collectivités...)	30 500,00
* Attribution de compensation grand Châtellerault	12 000,00
* Subvention matériels informatiques - achat 2021	14 210,00

TOTAL RECETTES 1 086 452,33 €

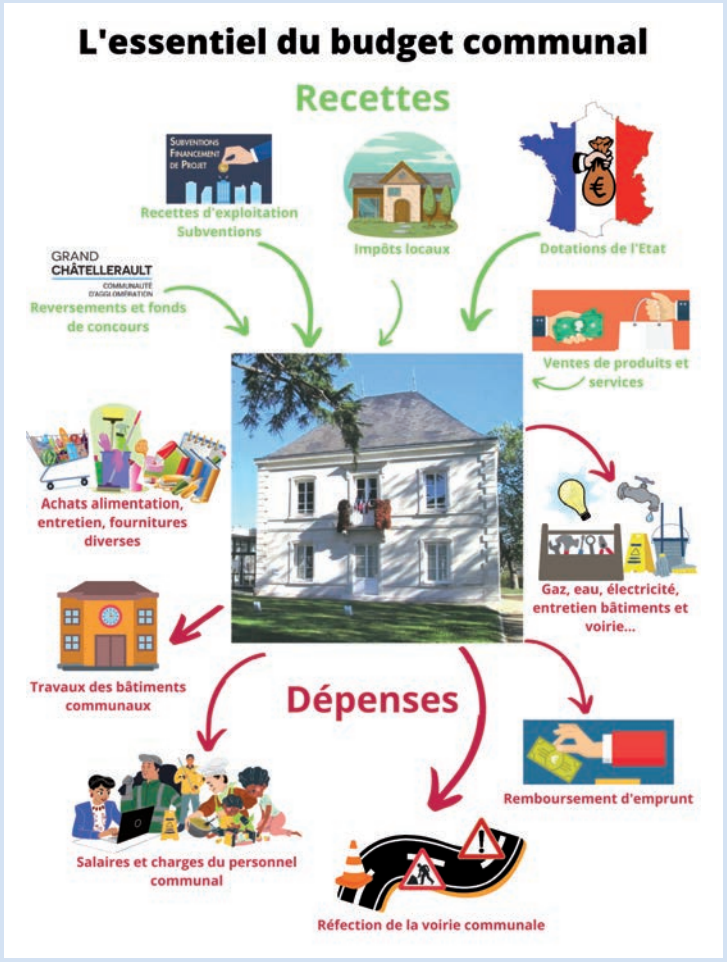

BUDGET DU SERVICE TRANSPORT 2022

Sur demande du Trésor Public, le budget du service transport a été fusionné avec le budget principal de la Commune à compter du 1er janvier 2022.

Impôts locaux

Le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter la part communale des taxes foncières et d'habitation pour 2022 :

- Taxe sur le foncier bâti 37,05 %
- Taxe sur le foncier non bâti 51,77 %

BUDGET DU C.C.A.S. 2022

Il s'élève en recettes et en dépenses à 19 540,00 €
Les dépenses sont affectées à des secours d'urgence de manière ponctuelle pour soutenir des Vouneuillois dans le besoin. Une demande doit être déposée en mairie par l'intermédiaire de l'assistante sociale.
Les dépenses correspondent aussi à la gestion de la banque alimentaire intercommunale, au financement des coupons loisirs pour les activités des jeunes, au repas annuel ou aux colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans.
Les recettes proviennent, pour l'essentiel, du budget principal de la commune de Vouneuil (4 647,44 €) et des participations des communes adhérentes aux frais de gestion de la Banque Alimentaire.

Subventions aux Associations

Sport en Val de Vienne (Volley)	500 €	Les Amis de Kindi	450 €
La Cie des Chaises Pliées	400 €	APE	500 €
Les Trotteurs du Pinail	150 €	Prévention Routière	200 €
Amicale des sapeurs-pompiers	100 €	ADMR	600 €
Foyer d'Education et de Loisirs	2 800 €	Fondation Patrimoine	100 €
Club de l'Amitié	600 €	ASV Foot	1 600 €
Cie des Archers du Val de Vienne	400 €	Comité d'Animation	500 €
Festi'Val de Vienne	400 €	Le Jardin des Ages	500 €
La Raquette Bonnimatoise	300 €	Les Copains de Pied Sec	400 €
Le P'tit Prince	300 € (exceptionnel)		
		Coopérative scolaire de l'Ecole Elémentaire	3 000 €
		Coopérative scolaire de l'Ecole Maternelle	1 400 €
		Réseau d'aide des Ecoles	500 €
		Classe découverte élémentaire	2500 €

Incident à la cantine

Suite à un dysfonctionnement du lave-vaisselle de la cantine de l'école élémentaire Marcel Pagnol, les cours du lundi 21 mars ont été quelque peu perturbés.
En effet, dès 7 heures du matin, les agents de cantine ont constaté à leur embauche qu'une fumée envahissait l'établissement. Les pompiers sont intervenus rapidement et ont sécurisé les lieux dans un premier temps. Les enfants arrivant en garderie ont été dirigés vers la salle des fêtes où les agents et les enseignants les ont accueillis. Le déjeuner s'est déroulé sans soucis dans cette même salle comptant sur l'entraide des uns et des autres.
En début d'après-midi les enfants ont pu regagner l'école avec l'accord du capitaine des pompiers nous confirmant que tout danger était écarté.
Merci aux agents et aux enseignants pour leur sang-froid, la gestion de l'accueil dans la salle des fêtes et le service du repas. Un grand merci aux parents d'avoir été compréhensifs concernant le pique-nique demandé pour le mardi en attendant la fin du nettoyage....

Afin de faire disparaître les traces du passage de cette épaisse fumée, les agents de cantine ont eu un gros nettoyage à effectuer de manière à permettre aux enfants de retrouver leur salle de restauration en fin de semaine.

Les accueils de loisirs

Accueil 3-6 ans - Le P'tit Prince :

- Tous les mercredis et vacances scolaires (Hormis Noël) de 7 h 30 à 18 h 30.
- Tous les mercredis : accueil à l'école maternelle de Bonneuil-Matours.
- Vacances du mois de juillet et de février : accueil à l'école maternelle de Bonneuil-Matours.
- Vacances de toussaint, Printemps, et du mois d'août : accueil à l'école maternelle du Jardin d'Images de Vouneuil-sur-Vienne.

Pour tout renseignement, contacter Katia ALBERT au 06 07 24 22 67 ou par mail (à privilégier) : asso.leptitprince@outlook.fr

Accueil 6-11 ans - ADELE :

L'ADELE propose un accueil de 7h30 à 18h30 sur le site de l'école élémentaire Maurice Fombeure à Bonneuil-Matours pendant :

- Les vacances scolaires
- Période scolaire les mercredis en journée complète ou demi-journée (avec ou sans repas). Avec une option d'accueil de 7h30 à 9h à l'école élémentaire Marcel Pagnol de Vouneuil-sur Vienne, et des navettes entre l'accueil et la place de l'église de Vouneuil à 12h et 13h30.

Pour tout renseignement, contacter la Ligue de l'Enseignement au 07 70 38 59 17 ou par mail : adele@laligue86.org

Accueil 11-17 ans - MJC :

accueil les mercredis et vacances scolaires en alternance à Vouneuil-sur-Vienne (local Jeunes à l'Espace Couleurs) et à Availles-en-Châtellerault (salle des associations ou espace René Descartes) et Bonneuil Matours.
Pour tout renseignement, contacter le Secteur Jeunes, MJC d'Availles en Châtellerault au 07 68 89 19 84 (Sidney) ou par mail : secteur.jeunes86@gmail.com

Travaux sur les bâtiments communaux

L'accès de la salle des fêtes a été mise aux normes PMR (normes handicapé - accessibilité fauteuil roulant) par la « SARL SC Maçonnerie ». Cela a nécessité de décaisser avant une remise en état conforme, pour un coût de 1 000 €HT.

La société « Aile A Gage » a effectué la mise en sécurité (élagage) des arbres (peupliers et cyprès) de l'école maternelle, avec l'appui des services techniques communaux (mise à disposition de matériel en prévision du broyage des déchets), pour un montant de 2 210 € HT.

Travaux de voirie en cours et à venir

Canalisation de la route départementale (RD 1) au lieu-dit « Le Pontereau », par des tranchées drainantes avec exutoire jusqu'au fossé de l'ancienne scierie, afin d'assainir la route et éviter les projections d'eau lors de fortes pluies sur les murs des riverains (Travaux réalisés en partenariat avec le Département).
A cet effet, la commune a créé et sécurisé un passage piéton pour les collégiens prenant le bus à cet arrêt.
A l'occasion des travaux à venir de la route de Moussais allant à St Cyr la route sera fermée du 13 au 30 juin 2022 avec mise en place d'une déviation.

Commémoration du 19 mars

Le Comité AFN FNACA, la Municipalité de Vouneuil-sur-Vienne et les Anciens Combattants, ont organisés la commémoration du cessez-le-feu en Algérie, journée du souvenir en mémoire des 30 000 soldats morts ou disparus durant ces combats.

Une messe était célébrée par le Père Georges suivie d'une cérémonie auprès de la Stèle du souvenir où une gerbe était déposée par le Maire Johnny BOISSON, accompagné du Président des Médaillés Militaires Bruno DANTIN et du Président de la FNACA André PERRINET. 3 Porte-drapeaux rendaient un hommage aux disparus lors de la minute de silence et de recueillement, les adhérents du Comité AFN ainsi que des membres du Conseil Municipal et des habitants de Vouneuil se sont associés à la cérémonie.
Un vin d'honneur était offert par la Municipalité, suivi d'un repas amical dans la convivialité, servit par les adhérents et adhérentes.
Après le repas une partie de belote permettait à chaque équipe de se mesurer mais cette fois dans un combat fraternel. Merci à tous de votre soutien et de votre aide.

Commémoration du 8 mai

A l'occasion du 77ème anniversaire de la victoire des alliés sur les nazis, un hommage a été rendu aux victimes de la guerre 39-45. Accompagné des porte-drapeaux, une gerbe offerte par la Municipalité a été déposée au cimetière, les noms des 67 jeunes de Vouneuil morts pour la patrie furent cités, suivi d'une minute de silence en souvenir des victimes de toutes les guerres.

Le président André PERRINET, accompagné du Président des Médaillés Militaires Bruno DANTIN ont déposés une gerbe offerte par les Anciens Combattants FNACA devant la stèle.
Après lecture par le Maire Johnny BOISSON, du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants victimes de guerre, un nouveau temps de recueillement était observé en souvenir des victimes militaires et civiles de toutes les guerres.

Four à pain de Ribes

Le 15 mai, les habitants de Ribes se sont réunis autour du four à pain, pour un essai de remise en service. Pains, tartes et bien d'autres mets ont été cuits après une semaine de chauffe.

Magnifique journée en mode buffet campagnard entre voisins avec une surprise musicale « de cor de chasse ».
Merci aux organisateurs, bénévoles, habitants de Ribes et à tous les participants pour cette superbe journée.
Rendez-vous pour une prochaine fête du pain !

CCAS : colis de Noël ou repas du 14 Juillet

Une invitation sera envoyée aux personnes âgées de 70 ans et plus (inscrites sur les listes électorales) afin de choisir le repas gratuit du 14 juillet ou le colis de Noël. Si vous désirez avoir les deux, cela est possible en payant le repas.
Vous devrez joindre le paiement à l'inscription avec le coupon réponse remis à la mairie. Le chèque sera déposé après le 14 juillet. Le repas payé, non consommé sans prévenir ne sera pas remboursé, sauf cas de force majeur.
Le déjeuner sera servi par le restaurant « La Belle Étoile » et accompagné par un divertissement musical.
Annie POUPAULT-RÉAULT
Vice-Présidente du CCAS

Ateliers mémoire

Dans une démarche de prévention santé, l'association MSA Services Poitou, en coordination avec l'ensemble des caisses de retraite, propose un atelier pour entretenir la mémoire dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie au quotidien. Onze séances ont lieu à la mairie de Vouneuil du 9 mai au 4 juillet par groupe de 10 personnes. Ces ateliers s'adressent aux seniors à partir de 55 ans quel que soit leur régime de retraite, apporte des clés de compréhension sur la mémoire et son fonctionnement. Ils visent à comprendre les difficultés rencontrées au quotidien en donnant des stratégies permettant à chacun d'améliorer sa mémoire.

J'habite Vouneuil-sur-Vienne

Nouvel arrivant sur la commune, venez en mairie pour connaître toutes les informations utiles.
La mairie vous accueille :
lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 14h-17h30,
mercredi 8h30-12h, samedi 9h-12h
(fermé le samedi en juillet et août)
05 49 85 11 48.

Dons pour l'Ukraine

Sous l'impulsion de Annie POUPAULT-RÉAULT, Vice-Présidente du CCAS de Vouneuil, une collecte a été mise en place du 14 au 19 mars afin d'apporter un peu de réconfort aux Ukrainiens arrivés en Châtelleraudais.
Ce sont principalement du paramédical, des équipements de premiers secours et de soins qui ont été triés et préparés avant d'être chargés. Ces dons ont été acheminés et pris en charge par le CCAS de Châtellerault afin d'être distribués aux familles ukrainiennes.

Nouveau MUTUALIA complémentaire Santé

Nouveaux services et compléments d'activités à Vouneuil-sur-Vienne

Une sophrologue à Vouneuil-sur-Vienne !

Installée depuis près de 7 ans sur la commune en tant qu'esthéticienne à A Corps Parfait, Aurélie DABILLY a repris ses études et vient d'être diplômée depuis plus de 9 mois en tant que Thérapeute sophrologue.
Son cabinet de sophrologie entièrement rénové et pensé pour vous apporter détente et sérénité, il est situé au 7 rue de la petite gare (donnant à l'arrière de son institut de beauté).
Aurélie vous reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 18 h ainsi que le samedi matin de 9 h à 13 h.

Vous pouvez la contacter au 07 49 53 73 83
ou par mail sophrologie.dabilly@gmail.com
Vous pouvez la suivre sur les réseaux sociaux Facebook
https://m.facebook.com/Sophrologue-Vouneuil-sur-Vienne-104435048834139/
Instagram et visiter son site
Internet : www.sophrologue-dabilly.fr

Magnétiseur énergéticien

Bio énergéticienne, magnétiseur, coupeur de feu, thérapie holistique, lithothérapie et formatrice
Cabinet Pierre de Lune - Catherine VIVIER
11 La Rodrie - 86210 VOUNEUIL-SUR-VIENNE
06 78 95 29 91 - info@catherinevivier.com
www.catherinevivier.com

Réflex Energie

Chantal DUBALLET - Réflexologie plantaire, pédiatrique et périnatale
Le bas village - 86210 Vouneuil-sur-Vienne
06 17 03 47 42 - chduballet@reflenergie.fr
www.reflexenergie.fr

Produits d'entretien et de toilette écologiques

Sébastien DUREPAIRE
06 20 05 18 62
sebastien.hakawerk.16@hotmail.fr

Un distributeur de pizzas

Un nouveau service est à votre disposition place de la Libération à Vouneuil-sur-Vienne.
Le distributeur est en fonction 7/7.
Mis en place par Allo pizz' Naintré.

Salon Reik'Equilibre

Reiki, Sonothérapie, Numérologie, Géobiologie
Isabelle BRUNET et Sébastien DUREPAIRE
2 rue de la Girarderie - 86210 VOUNEUIL-SUR-VIENNE
06 23 35 62 49 et 06 20 05 18 62
reik.equilibre@gmail.com - https://facebook.com/reikequilibre

- **Reiki Intuitif**
- Optimisation d'énergie,
- Stimulants naturels,
- Relaxation, bien-être,
- Diminution du stress.

- **Sonothérapie**
- Diminution du stress en agissant sur le système nerveux central,
- Libère les tensions,
- Améliore la mémoire, la concentration, la créativité et le langage.

- **Numérologie**
- Aide à mieux nous connaître,
- Développer certaines qualités qui nous permettent d'avancer,
- Surmonter les défis qui se présentent à nous tels des obstacles tout au long de notre vie,
- Nous renseigne sur les énergies qui vont nous influencer et ce, afin de se réaliser positivement en mettant toutes les chances de notre côté.

- **Géobiologie / Radiesthésie**
- Harmonisation de son lieu de vie et son environnement,
- Contrôle des perturbations négatives dues aux champs électro-magnétiques et mémorielles,
- Recherche des points pathogènes dus aux énergies telluriques.

Nouveaux commerçant et artisan à Vouneuil-sur-Vienne

La Vol'Bière est une bière faite maison, misant sur le circuit court et un malt local, mise en vente à la clientèle.
Elle est brassée par Kevin GUILLOMET, un passionné des arts brassicole, dans un petit chalet à proximité du site touristique « La bataille de Poitiers, 732 ».

Vous pouvez le contacter au 06 59 22 82 16 – lavolbiere@gmail.com, pour vous renseigner et passer commande.
https://www.facebook.com/brasserielavolbiere

Peintre décorateur intérieur **Paul MOREAU**
86210 VOUNEUIL-SUR-VIENNE
06 48 05 72 98 - paul.moreau086gmail.com

Calendrier électoral 2022
Les dates des élections législatives

Les prochaines élections sont les élections législatives en juin 2022.

Législatives
1er tour : 12 juin 2022
2e tour : 19 juin 2022

Elles se dérouleront à la mairie de Vouneuil-sur-Vienne, quant à Montgamé, pas de changement.
Sous réserve d'éventuelles modifications.

Liste électorale 2022 : vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit

Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022 ?

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur Service-public.fr
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Team plein angle - Sport motocyclisme

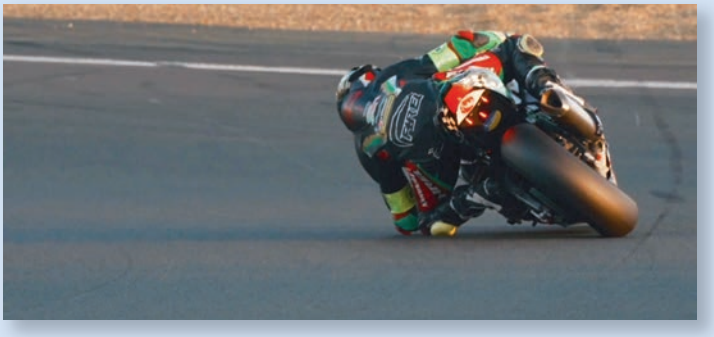

Le vouneuillois **Jérémy HERAULT** a participé à la mythique course des 24h du Mans moto le 16 et 17 avril dernier, épreuve du championnat du monde d'endurance moto qui se déroulait sur le circuit Bugatti dans la Sarthe. Il était pilote sur la Kawasaki numéro 85 du team vendéen Team racing 85, il avait comme coéquipier Marc BACHELIER vice-champion de France européen bike 2021 et Olivier LOUAULT multiples champions de France des « Werc » (Week End Racing Cup).
Après une belle course sans soucis majeurs, juste une ligne d'échappement fissurée qui a bloqué la moto 12 minutes dans le box durant la nuit. Le team a réussi la course parfaite, 0 chute sur les 24 heures de course et une belle régularité en piste. La réussite est surtout due à la bonne préparation de la machine par l'équipe technique avant la course. La moto a été classée 22ème aux générales sur les 53 équipages participants.
Prochaine course : « les 4h du Vigeant » le 6 août qui compte pour le championnat de France d'endurance et le bol d'or au Castellet les 17 et 18 septembre.
Jérémy remercie ses partenaires sans qui rien ne serait possible.

Rappel consignes de tri

Désormais tous les emballages (hors verre)
peuvent être déposés dans les sacs/conteneurs jaunes.

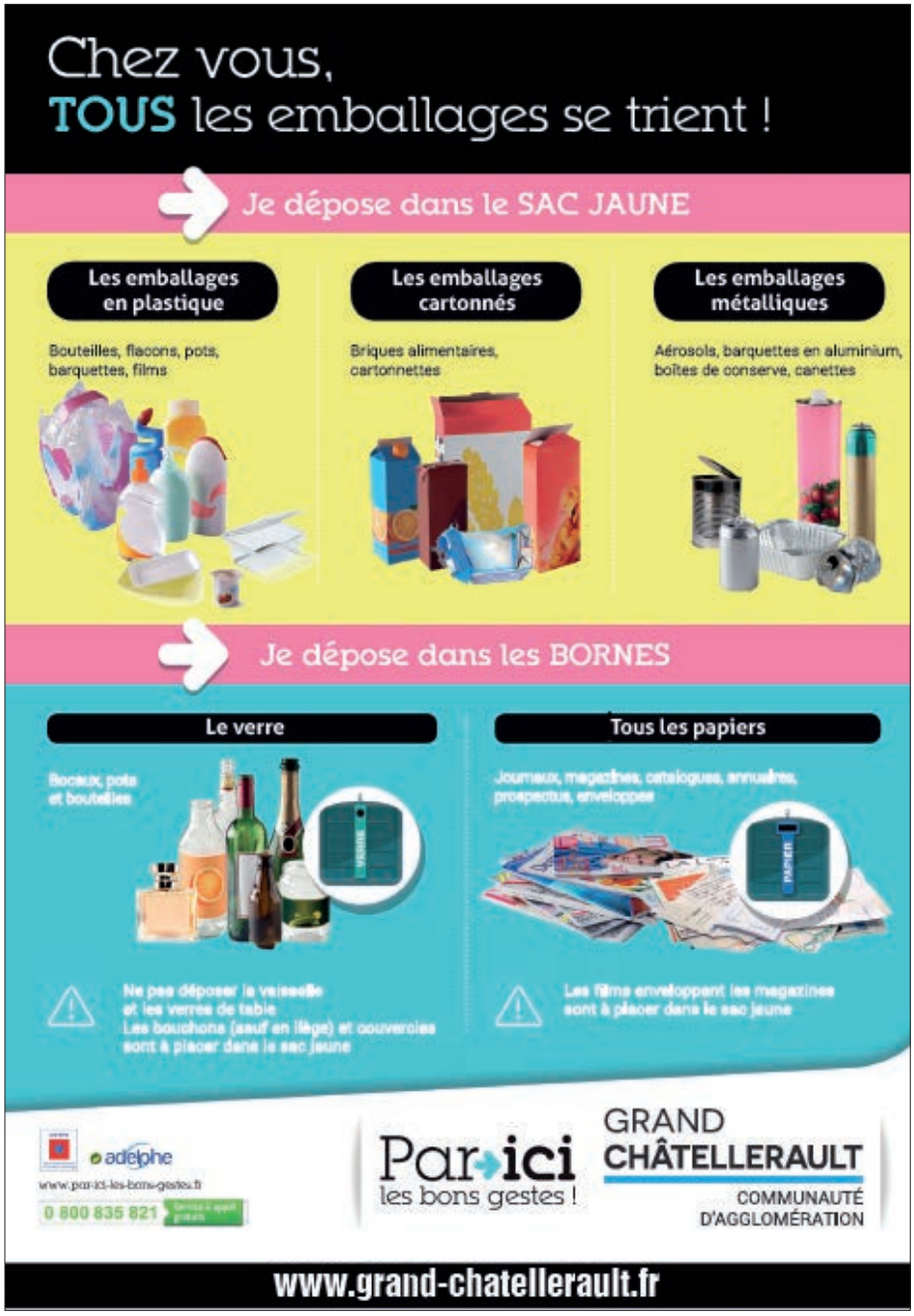

Gestion des déchets

Rappel des Règles de sortie des ordures ménagères.

Il a été constaté des problèmes de sacs d'ordures éventrés et éparpillés à certains endroits dans la commune, probablement causés par les animaux domestiques.

Pour le bien être de chacun, il est impératif de les sortir **uniquement après 19h le mardi et avant 5h le mercredi !**

Rappel déchets sauvages

Nous avons la chance d'être entourés de magnifiques lieux ; chemins de randonnée, forêts, bords de Vienne...
Malgré les différents rappels sur le respect de notre environnement, ces endroits sont très régulièrement souillés par tout type de détritus, pneus usagés, matelas, canettes, cartons, plastiques....
Pour maintenir notre commune propre, saine et présentable, il en va de chacun d'entre nous de respecter un geste simple ; celui de la poubelle ou déchèterie !

Déchets verts

Pour rappel, il est interdit de faire bruler à l'air libre ses déchets verts. Vous pouvez les déposer en déchèterie où ils seront revalorisés.
L'accès à la déchèterie est soumis à la présentation d'un badge.

Comment obtenir votre badge ?

Vous êtes un particulier qui résidez sur le territoire de l'Agglo de Châtellerault.

Pour obtenir votre badge, vous devez :
- vous connecter sur le site du Grand Châtellerault
https://www.grand-chatellerault.fr/pratique/gestion-des-dechets/decheteries/badge-d-acces
- compléter le formulaire de **Demande de badge Particulier**
- fournir un justificatif de domicile de moins de 1 an au format pdf, jpg
(copie d'une facture eau, gaz, électricité ou copie d'une quittance de loyer)

Votre badge personnalisé sera expédié par voie postale à votre domicile au plus tard dans un délai de 15 jours.

Broyage des végétaux

EN 2022, LES BROYAGES EN DÉCHÈTERIES CONTINUENT !

Réservez dès maintenant votre créneau de broyage dans la déchèterie la plus proche de chez vous.

Vous pouvez apporter vos branchages en déchèterie et repartir avec le broyat pour pailler le jardin, mettre au pied des plantes et ainsi économiser l'arrosage, ou simplement mettre le broyat à composter.
L'opération est **gratuite**, sur inscription uniquement.
Réservation possible par téléphone au 0800 835 821
ou en ligne depuis le site internet du service Gestion des Déchets de Grand Châtellerault :
https://www.par-ici-les-bons-gestes.fr/infos-et-astuces/dates-de-broyages-en-decheteries-2022/

DATES DE BROYAGES EN DÉCHÈTERIES 2022
Vendredi 17 juin 2022 :
- 9h - 12h : déchèterie de la Massonne (Châtellerault)
- 14h- 17h : déchèterie de Doussay

Ramassage des déchets dans la nature le 03 septembre

La Municipalité organise un ramassage de déchets dans la nature, **le samedi 03 septembre à partir de 9 h.**
Rendez-vous au local foot - chasse, pour cette occasion, tous les bénévoles sont bienvenus.
Venez munis de gants.

Horaires Office de Tourisme

Le moulin de Chitré sera ouvert cet été.
HORAIRES : Juillet / Août
- **Du mardi au samedi de 14 h à 18 h**

Horaires d'été de la Poste

Le bureau de poste de Vouneuil sur Vienne restera ouvert durant l'été.
Pour rappel, les horaires d'ouverture :
Mardi au vendredi
9 h-12 h / 14 h-16 h 30

Maison France Service

France services : pour vos démarches administratives du quotidien
Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne… Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.
Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-après :

- Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...).
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Brigade Mobile de Gendarmerie Départementale (BMGD)

La brigade mobile de gendarmerie départementale est susceptible d'être présente sur la place de la libération de Vouneuil-sur-Vienne les samedis 4 et 18 juin 2022 de 13 heures à 17 heures.

Opération tranquillité vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances de la gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Comment faire ?

Pour s'inscrire, il suffit de :

- contacter la brigade de gendarmerie de Bonneuil-Matours au 05 49 85 20 07
- ou en ligne, remplir le formulaire https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033 l'imprimer et le déposer à votre brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ ;

Si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu, prévenez la gendarmerie !

Préservons notre qualité de vie Halte aux incivilités

La cohabitation en ville entre les véhicules motorisés, les vélos, les trottinettes et les piétons est parfois difficile et engendre très souvent des risques et des problèmes de sécurité pour les usagers.

Il est donc important de rappeler que les espaces publics sont à partager et que des règles existent pour le respect et la tranquillité de chacun.

Parce que chaque geste compte pour se protéger ainsi que nos proches :

- **les trottoirs sont pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants ;**
- **sur la route, espaces partagés égalent sécurité ;**
- **à l'approche d'un passage piéton ou des écoles, je lève le pied et je respecte les limitations de vitesse.**

« La loi est dure, mais c'est la loi »

Le décret n°2015-808, relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et pour le stationnement contient plusieurs dispositions destinées à « favoriser la circulation des piétons et des vélos ».

Parmi elles, la création d'un nouvel article dans le code de la route qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements très gênants des véhicules.

Bruits de voisinage : rappel des règles de bonne conduite

Arrêté n°2021-DCPPAT/BE-005 en date du 05 janvier 2021 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Rappel de ce qui est considéré comme bruits gênants et des horaires à respecter

➢ Les occupants et les utilisateurs de locaux privés sont **tenus de prendre toute précaution pour éviter d'être à l'origine par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme**, notamment par l'utilisation d'appareil audiovisuel, de diffusion de son et musique, d'instruments de musique, d'appareil électroménager, par la pratique de jeux non adaptés aux locaux, par des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation…

➢ Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils, telles que **tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses**… ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h**
- **Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

➢ **Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ou ceux qui en ont la garde**, sont tenus de **prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit**, y compris par l'usage de dispositif tel que collier anti-aboiements dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

Rappel : Il est **interdit de laisser divaguer des animaux** domestiques quels qu'ils soient, de les abandonner et d'attirer des animaux errants avec de la nourriture.

➢ **Chats errants que faire ?**

- Les règlements sanitaires départementaux (RSD) visent toutes les mesures, en particulier d'hygiène, propres à préserver la santé de l'homme ?

Art. 120. *Jets de nourriture aux animaux. Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels.*

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

Que faire de mes déchets verts ?

Pour rappel, il est interdit de faire brûler à l'air libre ses déchets verts.
Dans le département de la Vienne, l'arrêté préfectoral n°2017-SIDPC-014 du 24 mai 2017 règlemente l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts issus de la tonte de gazon, de la taille des haies et arbustes, d'opérations d'élagage, d'abattage, de débroussaillement, du ramassage des feuilles et aiguilles mortes.

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Seul le Préfet peut autoriser le brûlage à titre exceptionnel lorsqu'il s'avère nécessaire pour des raisons agronomiques ou sanitaires. Vous pouvez consulter cet arrêté en mairie, sur le site internet dans la rubrique « Vie communale » ou sur le site de la Préfecture.
Pour pallier à cela plusieurs solutions : le recyclage, compostage ou la valorisation en déchetterie.

Vous pouvez les déposer en déchèterie, où ils seront revalorisés.

L'accès est soumis à la présentation d'une carte, tous les habitants de l'Agglo sont concernés par ce dispositif et seuls les usagers qui habitent sur le territoire peuvent accéder aux déchèteries.
Pour obtenir la carte, c'est très simple, faire la demande sur www.agglo-chatellerault.fr

Un service de collecte en porte à porte à destination des personnes à mobilité réduite.
Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en déchèterie pour y déposer leurs déchets verts, la collectivité propose un service de collecte sur rendez-vous. Les déchets verts présentés à la collecte ne sont plus pris en charge par les bennes à ordures ménagères.
Ce service de collecte en porte à porte est à destination des personnes à mobilité réduite résidant sur le territoire de la CAGC à savoir :

- Personnes handicapées,
- Personnes âgées (> 70 ans),
- Personnes seules n'ayant pas de moyen de locomotion (véhicule) pour transporter les déchets verts.

Modalités d'accès au service :
Les demandeurs s'inscrivent auprès de l'accueil du service Gestion des déchets au 05 49 20 30 80 avant le jeudi pour enlèvement la semaine suivante. La collecte est effectuée le mercredi matin par l'association **AUDACIE**. La présence de l'usager est indispensable pour signature du bon d'enlèvement.
Le tarif 2021 est de 4,38 € le sac de 50 litres ou le fagot d'un volume égal au sac de 50 litres.

Définition des déchets verts
Tous les déchets verts (tailles, tontes, feuilles, déchets de jardin, etc.) sont admis. Ils doivent être présentés en sacs de 50 litres maximum, dans des réceptacles à usage unique fournis par l'usager ou en fagots ficelés pour les tailles (de volumes similaires à 50 l). Ils ne doivent pas comporter de déchets nuisibles au compostage : terre, plastique, cailloux, ferraille, etc.

Un nouveau service pour les demandeurs d'emploi

Karaoké au Café de la Gare le 04 juin

Le 04 juin Le Café de la Gare, 6 avenue Jean Jaurès, vous accueillera à 20h30, pour un karaoké.
Sandwichs sur place

JAZZELLE'RAULT le 11 juin

JAZZELLERAULT à Vouneuil le 11 juin à 18h place du 19 mars, possibilité de restauration au Café de la Gare, retenir au 05 16 17 18 91.

Concert chez Radikal Hair Shop le 25 juin

AUDREY et les Faces B pour les 20 ans du P'tit Prince à Archigny le 26 juin

L'association le P'tit Prince fête ses 20 ans, le dimanche 26 juin 2022 à Archigny. Venez avec nous célébrer cette magnifique journée.
Au programme : Vide grenier, tombola, animations pour toute la famille et pleins de surprises. Un concert gratuit « Audrey et les Faces B » aura lieu au plan d'eau. Restauration sur place.

A cette occasion, vous découvrirez des danses du monde adultes et danses pop enfants proposées par le groupe local « Dance avec Lorie » du Foyer d'Education et des Loisirs (FEL).

Soirée festive le 16 juillet avec CONCERT Les années 80 FEU d'ARTIFICE

21h00
Retrouvez tous les plus grands tubes disco, pop et new wave avec Eurythmics, Queen, Dire Straits, INXS, Kool & the Gang et quelques incontournables de la chanson française, replongez dans la folie des 80's le temps d'un concert !
Soirée festive à Vouneuil-sur-Vienne, près du stade le samedi 16 juillet 2022 organisée et offerte par la commune.
Buvette et restauration sur place à partir de 19h proposée par l'association APE.

23h00 : Feu d'artifice !
Venez avec vos coussins et chaises pliantes.
ANNEES 80, ANNEES DISCO Variétés internationales

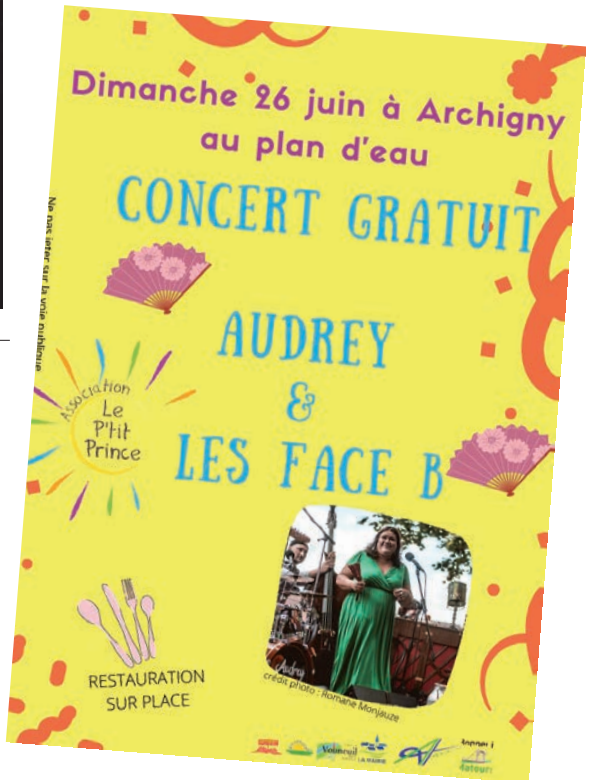

Concert au café de la Gare le 22 juillet

Le Café de la Gare, 6 avenue Jean Jaurès, accueillera à 20 h, un concert avec le groupe « **Cordon Musical** ».
Sandwichs sur place

De cours en Jardins le 27 juillet au Château de Chitré

La Communauté d'Agglomération du Grand Châtellerault donne la possibilité de découvrir notre patrimoine local en offrant cette animation de Cours en Jardins en collaboration avec M. De LESTRANGE et la commune.
Un concert de jazz gratuit avec le groupe « **Paris Paname** » vous est proposé sur réservation en ligne « Ici l'été Grand Châtellerault » https://formulaires.mesdemarches.grand-chatellerault.fr/ete-2022

L'accueil du public se fera à partir de 17 heures.

18h00 : Concert suivi du pot de convivialité.

Fidèle au jazz à l'accent manouche et à la chanson qui swingue, les musiciens de Paris Paname vous embarquent le temps d'un concert.
Au menu : toutes sortes de cordes (vocales, de contrebasse et de guitares) sur lesquelles se pose la clarinette, des chansons originales, du Vian, du Gainsbourg, du Brel, du Mozart, de l'humour, de la poésie, et dit-on, un public heureux…

Jauge limitée, merci de réserver.

Chaque semaine, retrouvez De Cours en Jardins dans une commune différente.

Concert Mannix Project le 13 août

Soirée festive à Vouneuil sur Vienne, près du stade le samedi 13 août 2022 organisée et offerte par la commune.
Buvette et restauration sur place à partir de 19 h proposée par le restaurant « La Belle Etoile ».

20h00 : début du concert, avec une envolée de reprises des tubes Pop que vous connaissez !

Mannix Project reprend à sa manière des titres tels que « Can't buy my love » des Rolling Stones, « Sweet Dream s» d'Eurythmics, « Happy» de Pharell Williams, « Come as you are » de Nirvana ou bien encore « Wonderwall » d'Oasis... Leur répertoire est large, et rassemble toutes les générations !
Un large choix de chansons qui promet de vous faire danser et chanter.

Balades au coucher du soleil le 19 août

Animation gratuite réalisée en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Grand Châtellerault et la commune. Le nombre de personnes est limité à 30 personnes, inscription sur réservation en ligne « Ici l'été Grand Châtellerault ».

(Suivant les conditions sanitaires du moment)

Melle SUZANNE le 9 septembre

« Une nuit à la Belle Etoile » Concert Melle Suzanne le 09 septembre à 19h30, au restaurant « la Belle Etoile », restauration sur place, retenir au 05 48 85 10 44.
Plat- dessert : 15 €
Suivi d'une soirée dansante assurée par le DJ PAP

Concert au café de la Gare le 17 septembre

Le Café de la Gare, 6 avenue Jean Jaurès, accueillera à 20h, un concert.
Sandwichs sur place

Calendrier des manifestations

Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

Juin

- Samedi 04 - 20h Karaoké Café de la Gare
- Lundi 6 - visite - GEREPI
- Vendredi 10 - 14 h Concours de belote - Club de l'Amitié à la Salle des fêtes
- Samedi 11 - 18h Jazzellerault - Place du 19 mars
- Samedi 11 - 14h/18h Découverte du jardin d'Anne - CPIE
- Dimanche 12 juin - 10h/12h Découverte du jardin d'Anne - CPIE
- Dimanche 12 - Vide grenier sur la place - APE.
- Mardi 14 - 12h Repas d'été animé - Club de l'Amitié à la salle des fêtes
- Samedi 18 - Spectacle de théâtre - Foyer Education et de Loisirs.
- Samedi 25 - 18h la Dictée - Comité d'Animation - Espace couleurs
- Samedi 25 - Initiation - GEREPI
- Samedi 25 - 20 h Concert chez Radikal Hair Shop
- Dimanche 26 - la journée : 20 ans du P'tit Prince à Archigny Concert Audrey et les Faces B
- Lundi 27 juin au 2 juillet - Découverte des activités – voir programme dans les associations - FEL

Juillet

- Samedi 2 - Table ronde – GEREPI
- Samedi 2 - Kermesse APE.
- Jeudi 14 - Repas des ainées - offert par le CCAS
- Samedi 16 - 19h00 - Concert les Années 80 - Feu d'artifice Bords de Vienne - Municipalité
- Dimanche 17 - Assemblée des abricots, vide grenier, randonnée pédestre à Pied Sec - Les Copains de Pied sec
- Vendredi 22 - 20h Concert au Café de la Gare - Cordon musical
- Mercredi 27 - 18h00 - De Cours en Jardins - Concert Château de Chitré- Municipalité.

Août

- Samedi 13 - Concert Mannix Project sur les bords de Vienne - Commune/restaurant La Belle Etoile
- Vendredi 19 - 18h30 - Balade au coucher du soleil - Municipalité
- Samedi 20 - 20h repas ACCA à la salle des fêtes
- Vendredi 26 - 10h30 conte à la Médiathèque

Septembre

- Vendredi 09 - 14h Concours de belote - Club de l'Amitié à la salle des fêtes
- Vendredi 9 - 19 h 30 - Concert Melle Suzanne - Restaurant La Belle Etoile
- Mardi 13 - 12h Repas - Club de l'Amitié à la salle des fêtes
- Samedi 17 - 20h Concert au Café de la Gare
- Dimanche 18 - Moto Cross

Octobre

- Mardi 11 - Repas - Club de l'Amitié à la salle des fêtes
- Dimanche 16 - Les Globe Trotteuses Octobre rose journée bien être et détente - salle des fêtes
- Vendredi 28 - 14h Concours de belote - Club de l'Amitié à la salle des fêtes

ADMR

La nouvelle adresse de l'ADMR de BONNEUIL-MATOURS est :
8 Bis rue du 8 Mai
86210 BONNEUIL-MATOURS
Les autres informations concernant l'association restent les mêmes.
Association ADMR de BONNEUIL MATOURS | 8 Bis rue du 8 Mai | 86210 BONNEUIL MATOURS
05 49 02 50 84 | 06 86 51 36 02 |
info.assobonneuil.fede86@admr.org | www.fede86.admr.org

AFN - FNACA

L'AG des AFN FNACA s'est déroulée le 19 mars entre l'apéritif et le couscous, en présence du Maire et de la première Adjointe.
L'élection du bureau a reconduit :

Président PERRINET André,
Vice-Président DESHOULIÈRES Guy,
Trésorier LAURISSERGUES Michel,
Vice-Trésorier DUBOIS Jean Claude,
Secrétaire GIRAUD Raymond,
Déléguée auprès des Veuves Mme MERCIER Claudette.

APE

Le 2 et 3 avril, nous avons organisé une bourse aux vêtements à la salle des fêtes. Nous avons proposé au public des vêtements pour adultes et enfants, de tous âges. A cette occasion, nous souhaitons remercier tous les bénévoles venus nous aider.
Le samedi 9 avril, nous sommes venus à la chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes, en collaboration avec eux. Ils proposaient des jeux, du maquillage et un concours de dessin, ainsi qu'une grande chasse aux œufs autour de la place de l'église.
Le dimanche 12 juin, nous organisons un vide grenier sur la place de l'église. Nous proposerons également sur place un service restauration ainsi qu'une buvette.

N'hésitez pas à vous inscrire si cela vous intéresse à l'adresse suivante : apevouneuil@gmail.com ou par téléphone au 06 62 88 44 85 ou au 06 11 40 02 58.
Le dimanche 26 juin, nous nous retrouverons au stand APE lors du forum des associations organisé par le petit prince qui se déroula à Archigny sur la place de l'église. Ce sera l'occasion pour les enfants de se divertir autour de structures gonflables et pour les parents de nous rencontrer.
Le samedi 2 juillet, nous nous rassemblerons tous autour d'une kermesse sur toute la journée où les enfants pourront s'amuser autour de différents jeux. Les parents, eux, pourront échanger et se retrouver au stand buvette ou pourquoi pas déjeuner ensemble au stand restauration.
Le samedi 16 juillet, la commune tirera son traditionnel feu d'artifice du bord de la Vienne. A cette occasion, nous nous retrouverons au stand restauration et buvette, en collaboration avec le comité des fêtes.
Suite à notre Assemblée Générale exceptionnelle du 4 mars pour élection du nouveau bureau, voici la nouvelle composition :
- présidente : Emilie PARIS
- vice-président : Aurélien PARIS
- trésorière : Adrienne MARCHAND
- vice-trésorière : Vanessa DUVAULT
- secrétaire : Maud GRATEAU
- vice-secrétaire : Sandra TAUHIRO

Catalpa

CATALPA est un groupe de musiciens (accordéon diatonique, violon, clarinette, guitare) qui jouent des airs traditionnels de bal folk du répertoire poitevin et d'ailleurs (valse, polkas, mazurkas, scottishes, bourrées, avant deux, rondes, du breton aussi) puisés dans le répertoire historique ou de sa composition.
Nous sommes disponibles pour des bals folks, animations musicales, ateliers de danses de bal, dans la région ou plus loin.
CATALPA vient de sortir son premier disque « Carnet de bal », compilation de compositions du groupe, en vente sur demande ou sur les lieux de nos bals.

Contacts : François TRICOCHE au 06 69 51 21 26 - bftricoche@orange.fr , Jean Michel HEBRAS au 0687527066 ou sur catalpa.folk@gmail.com Pour mieux nous connaitre : https://catalpa-folk.blogspot.com/

Club de l'Amitié

Suite à l'Assemblée Générale du 8 février 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni le mardi 15 février 2022 pour élire le bureau.
Ont été élu :
Présidente : Marie-Dominique DENIS
Vice-Président : Daniel JARD
Trésorière : Marylène PONTHIER
Trésorier : Adjoint : André PERRINET
Secrétaire : Pierrette ROGEON
Secrétaire Adjointe : Roseline RAUD

Les activités suivantes ont été maintenues :
• Reprise des jeux de cartes (belote) et jeux divers, les 1er et 3ème jeudis de chaque mois, accueil dans la salle située à côté de la salle fêtes de Vouneuil, à partir de 14 heures.
• Les repas sont prévus le deuxième mardi du mois (sauf exception).
• Repas d'été animé le 12 juin à 12 heures à la salle des fêtes.
• Nous reprenons les concours de belote, les vendredis 10 juin, 9 septembre et 28 octobre 2022, avec une ouverture à partir de 14 heures pour les inscriptions, salle des fêtes Georges ANGELLI de Vouneuil-sur-Vienne.
• Un loto sera proposé le samedi 19 novembre en après-midi.
• Une autre sortie avant Noël, sera organisée (date à définir).

Nous serions ravis d'accueillir de nouvelles personnes pour redynamiser le Club de l'Amitié.
Merci de nous contacter au 06 86 04 76 22

Un moment détente lors de notre sortie du 12 Avril 2022 : (en direction de Saumur) Fête du Jarret avec l'humoriste PAULO, précédée d'une visite de cave.

Comité d'Animation

Le samedi 9 avril dernier s'est déroulé la chasse aux œufs, une animation totalement repensée et renouvelée. Chamboule-tout, parcours d'adresse, pêche à la ligne, atelier maquillage et concours de dessins, les membres du Comité ont eu plaisir à fabriquer et élaborer les animations et ont mis toute leur énergie au service des enfants, qui ont été 80 à répondre présent. L'après-midi s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur et nos jeunes participants sont tous repartis avec le sourire et un ballotin de confiseries.
Le Comité remercie chaleureusement les membres de l'APE venus prêter assistance pour de cette merveilleuse après-midi.

Nous continuons également à organiser régulièrement notre animation « Dictée ». Notre institutrice Pascale trouve à chaque fois de beaux textes, qui dissimulent toutefois sous leur élégance quelques pièges qu'il appartient aux élèves de déjouer ! Venez nous rejoindre lors de nos prochaines sessions, l'ambiance est toujours détendue et bonne-enfant.

D'autres animations sont à venir durant l'été, suivez-nous sur notre page Facebook pour avoir toutes les informations : @comitédanimationvouneuil.
Pour nous joindre ou nous rejoindre : comitedanimation.vouneuil@gmail.com

A vos agendas : La « Dictée comme autrefois » le samedi 25 juin, à 18h00 - Espace Couleurs de Vouneuil sur Vienne.
Osez reprendre le chemin de la classe et rejoignez-nous dans une ambiance bonne-enfant pour la dernière dictée avant les vacances d'été ! Une fois encore notre Instit' Pascale vous fera découvrir le beau phrasé de notre langue.

Animation gratuite SUR INSCRIPTION au 07 77 81 03 44

Compagnie des Archers du Val de Vienne

Les archers seront à l'abri !

Une des grandes nouveautés pour la Compagnie des archers est le montage de son pas de tir couvert tant attendu sur le terrain d'arc extérieur.
Grâce au concours de la municipalité pour les demandes administratives et l'élaboration des fondations et celui des membres du club pour le montage de la structure, les archers pourront dorénavant s'entraîner par tous les temps en extérieur.
Cela représente une vraie plus-value pour nos archers ainsi que pour le club lui-même.
Le président SAVATTIER organisera en début de saison prochaine une inauguration officielle de la structure en remerciement de l'investissement des uns et des autres.
D'autre part, comme tous les ans, les entraîneurs du club proposeront des animations-découvertes chaque mardi soir des mois de juillet et août avant les traditionnelles « portes-ouvertes » du club qui auront lieu mi-septembre.
D'ici là, jeunes et moins jeunes se retrouveront sur les pas de tir pour faire briller les couleurs de Vouneuil sur les podiums départementaux, régionaux voire nationaux...

Tous renseignements utiles sur le site du club : cavv-vouneuil.fr

Compagnie des Archers du Val de Vienne
86210 VOUNEUIL SUR VIENNE
Contact : 06 50 25 24 03
vouneuil.tiralarc@gmail.com
http://cavv-vouneuil.fr/
www.facebook.com/cavv.86

CPIE Seuil du Poitou

Bienvenue dans mon jardin au naturel

Le CPIE – Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement Seuil du Poitou, vous invite à venir visiter les 11 et 12 juin des jardins d'amateurs qui jardinent dans le respect de leur environnement.

32 jardiniers ouvriront leurs portes au grand public pour échanger et faire découvrir leurs pratiques de jardinage sans engrais chimiques ni pesticides sur tout le département de la Vienne.

Sur la commune de Vouneuil-sur-Vienne, venez découvrir le jardin d'Anne - 5 rue de la Roderie ; le Samedi 11 Juin de 14h00 à 18h00 et le Dimanche 12 Juin de 10h00 à 12h00.

Pour plus d'informations sur les jardins à visiter dans le département de la Vienne : https://mon-jardin-naturel.cpie.fr

Un nouveau spécimen arrive au CPIE !
Le CPIE - Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement Seuil du Poitou accueille, dans son équipe, un nouvel animateur nature : Nathan ARFEUILLÈRE. Revenons brièvement sur son parcours et sur ses objectifs au sein de l'association.

« Je m'appelle Jethan ARFEUILLÈRE, j'ai 27 ans et suis originaire de la Vienne où j'ai commencé à étudier la biologie et les grands concepts écologiques à l'Université des Sciences de Poitiers. J'ai, par la suite, poursuivi mes études à Tours, à l'université des sciences et à l'institut de recherche sur l'insecte afin d'obtenir un master en écologie évolutive et comportementale. Passionné par les sciences et par la biodiversité, j'ai exercé dans un premier temps le métier d'enseignant et, à cette occasion, j'ai développé une véritable volonté de transmettre, de partager, d'éduquer et surtout d'intéresser les autres à la nature et aux êtres vivants qui la peuple. »
En tant que nouvel animateur au CPIE, vous pourrez régulièrement le retrouver en animation sur la réserve naturelle du Pinail ou lors de différentes activités comme les « Maraudages nature » ou les sorties canoë, alors n'hésitez pas à venir le voir : « *je me ferais une joie de partager mes connaissances et ma bonne humeur avec vous !* ».

Médiathèque

Vendredi 26 août à 10h30
« Je vais te décalquer !»
Une heure du conte aux 1000 visages suivie d'un atelier créatif pour s'initier à l'art du portrait.
Pour tous à partir de 3 ans

Sur inscription au 05 49 85 59 64
mediatheque.vouneuil@grand-chatellerault.fr
Christine AUTIN
Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault
Responsable de la Médiathèque Antoine de St Exupéry
86210 Vouneuil-sur-Vienne

Festi Val de Vienne, bientôt 15 ans

L'association Festi Val de Vienne a accueilli en février, à la salle des Fêtes de Vouneuil, le Théâtre Populaire Pictave, pour deux représentations devant un public ravi de pouvoir retrouver les comédiens et les fous rires.
Il s'agissait d'une comédie romantique, « Vacances de rêve » jouée par 8 comédiens. Une comédie, pleine d'humour et de fantaisie avec des rebondissements, des quiproquo dans le pur style du théâtre de boulevard.
Après cette période de crise sanitaire et ses contraintes, les bénévoles de l'association se sont mobilisés pour offrir deux représentations de qualité.
Un nouveau spectacle d'humour est en réflexion et les deux prochaines représentations théâtrales se tiendront les 4-5 février 2023 à Vouneuil.

Si vous souhaitez rejoindre l'association culturelle Festi Val de Vienne qui va fêter ses 15 ans d'existence, n'hésitez pas à nous contacter au 0616827473. 29 rue de Chabonne 86210 Vouneuil sur Vienne

---

Foyer Education Loisirs

Spectacle de Théâtre :
samedi 18 juin à 18h à la salle des fêtes

Entrez dans l'univers secret, douillet de la chambre, nos trois groupes vont vous faire vibrer avec leurs créations très variées et drôles.

- **La dame blanche**
- **La lettre d 'amour**
- **Pyjamas party**

Spectacle de danse pop et danse du monde pendant l'anniversaire de l'association du P'tit Prince, dimanche 26 juin à Archigny, et démonstration de l'activité renforcement musculaire.

En fin d'année, nous souhaitons ouvrir nos portes à toutes les personnes qui veulent découvrir les activités.

Venez sur toute la semaine du 27 juin au 2 juillet, et prenez contact avec l'animateur(trice) et ses participants(es).

Lundi 27 juin :
Loisirs créatifs à partir de 15h jusqu'à 18 heures (espace couleurs salle verte)

Gym volontaire 20h30-21h30, sur le terrain à côté du gymnase

Mardi 28 juin :
Judo : enfants de + de 7ans, de 17h45 à 18h45 petite salle du gymnase Théâtre enfant : de 17h30 à 18h30 puis de 18h30 à 19h30 salle parme espace couleurs

F.E.L
Vouneuil-sur-Vienne

Mercredi 29 juin :
yoga de 18h45 à 20h, salle parme, espace couleurs

Jeudi 30 juin :
Arts plastiques autonomes : adultes de 14h à 16h espace couleurs salle verte

Théâtre des collégiens :
de 17h15 à 18h30 salle parme de l'espace couleurs

Danse pop : ado : de 17h à 18h petite salle du gymnase.

Danse pop enfant de 18h à 19h petite salle du gymnase.

Danse du monde : de 19h à 20h petite salle du gymnase.

Vendredi 1er juillet :
Gym douce : de 17h à 18h, gymnase

Renforcement musculaire : de 18h30 à 19h30 gymnase

Samedi 2 juillet :
Judo enfant:(5-7 ans) de 9h15 à 10h15 petite salle du gymnase.
Atelier couture de 10h à 12h espace couleurs, salle verte

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER !

A vos agendas : soirée réinscription à l'espace couleurs le vendredi 2 septembre de 18h à 20h.

Les Globe Trotteuses

L'association "Les Globe Trotteuses" vous invitent à la 2ème édition de la journée Bien-être et Détente au profit d'Octobre Rose.
Cette manifestation aura lieu le dimanche 16 octobre 2022 à la salle des fêtes de Vouneuil-sur-Vienne.
Au programme : randonnée, marché bien-être avec animation, restauration sur place.

Le programme détaillé complet est à venir sur Facebook et Instagram Les Globe Trotteuses 19
Contact : 06 83 13 38 13
lesglobetrotteuses19@gmail.com

GEREPI : Réserve Nationale du Pinail

Une nouvelle activité pour les familles
« Le petit explorateur du Pinail »
GEREPI est lauréat 2022 du dispositif « expérience famille » de la Vienne. Pour découvrir autrement la réserve naturelle, vous pouvez réserver un sac à dos « le petit explorateur du Pinail » pour observer la nature, s'amuser et partager un bon moment. Dans la peau de différents personnages, vous apprendrez en famille à distinguer les roches, cartographier une mare ou encore identifier les espèces et étudier leur comportement. Une récompense attend chaque enfant à la fin de l'aventure d'une durée de 2 heures. Les sacs à dos « expérience famille » sont mis à disposition gratuitement et sur réservation d'avril à octobre, avec des départs entre 9h et 10h le matin, 14h et 15h l'après-midi.

Se former sur la nature et changement climatique
avec GEREPI et Réserves Naturelles de France
GEREPI est un point relais d'une formation en ligne, gratuite et accessible à tous, qui a l'ambition d'aider à agir à son échelle en apportant des connaissances sur le changement climatique, son impact sur la nature et comprendre le rôle des aires protégées comme la Réserve du Pinail. Les inscriptions se font sur MOOC Natur'Adapt : Agir en faveur de la nature face au changement climatique (tela-botanica.org) pour suivre les 6 séquences de formation diffusées du 18 mai au 6 juillet 2022.
Et pour vous accompagner, échanger, GEREPI propose une série d'activités gratuites : conférence (18 mai), visite (6 juin), initiation (25 juin) et table ronde (2 juillet) en partenariat avec l'Agence Régionale de la biodiversité
TOUTES LES INFORMATIONS
SUR WWW.RESERVE-PINAIL.ORG

Les Copains de Pied Sec Association

Dimanche 17 Juillet 2022 - VOUNEUIL-SUR-VIENNE, Lieu-dit « Pied Sec ».

Le Dimanche 17 Juillet 2022, l'association Les Copains de Pied Sec organisera son Assemblée des Abricots, 5ème édition.

A cette occasion, un vide-greniers et une randonnée pédestre sont proposés.

Vide-greniers organisé sur la journée. 1 €le mètre.
Inscription sur place

Randonnée pédestre le matin. 3 € l'inscription (gobelet non compris).
Accueil 7h30/9h. 3 Parcours 8,14 et 21 km avec ravitaillement.
Restauration, buvette sur place.

Renseignements :
Randonnée : Gérard BLANCHARD 06 84 79 60 00
Vide-greniers : Gilles DUBREUIL 06 87 81 39 73

Visite découverte de la réserve naturelle du Pinail
© K. Lelarge + Logo Expérience famille

Secteur Jeunes

Le Secteur Jeunes s'adapte au protocole sanitaire pour continuer de proposer des animations variées et régulières pour les 11-17 ans de la commune. L'équipe d'animation repense en permanence le programme d'activités afin de continuer nos actions en faveur des jeunes et de leur bien-être.
Au retour des vacances d'avril, le Secteur Jeunes continue les activités à destination des familles sur les communes de Vouneuil-sur-Vienne, Availles en Châtellerault et Bonneuil-Matours avec des animations ouvertes aux enfants/ados et à leurs familles.
Vous retrouverez le programme sur les réseaux sociaux du Secteur Jeunes (facebook, instagram) ou à l'Espace Couleurs.
Voici les prochaines dates à retenir :
- Journée BIODIVERSITE (ateliers + animations) à Availles le Samedi 11 Juin
- Assemblée Générale + Fête de la MJC à Availles le samedi 25 Juin
- Marche gourmande (Circuit pédestres + dégustations) à Availles le Samedi 2 Juillet

Le Secteur Jeunes s'engage pour soutenir les projets des jeunes, par le biais de dispositifs régionaux et nationaux permettant leur financement. Ainsi, l'équipe du secteur jeune accompagne depuis janvier 2022 des jeunes dans leur projet de création de manga. Nous nous mettons à disposition des jeunes pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et vers plus d'autonomie.
Plusieurs projets ont été validés pour le moment et soutenus par les financeurs. (Projet séjour biodiversité / projet manga).
Pendant les vacances d'Avril, deux projets ambitieux ont vu le jour. Un projet sur la sécurité routière avec l'intervention de l'école de moto cross IEM, (avec laquelle nous avons eu la chance rouler sur le terrain de moto-cross de Vouneuil sur Vienne). Les jeunes ont également passé leur diplôme de gestes qui sauvent, visité la caserne des pompiers de Châtellerault.
Un autre projet est né en partenariat avec les MJC du sud-Vienne et la MJC de Pau. Les jeunes ont pu participer à une semaine consacrée aux jeunes talents. Des ateliers de cirque, de graff, d'improvisation, de musique, de chant ont pu permettre au groupe de s'émanciper.
La préparation des vacances estivales continue, et le Secteur Jeunes est attentif aux envies et besoins des jeunes. Ainsi, nous sommes toujours ouverts aux propositions diverses d'activités venant du public.
Plusieurs séjours sont prévus pendant chaque semaine :
- un séjour +15 ans sur la biodiversité du 13 au 23 Juillet
- un séjour sportif en Auvergne du 25 au 29 Juillet
- un mini-séjour sur le thème des mangas du 3 au 5 Août
- un séjour mer du 8 au 12 Août

Des projets en partenariat avec les communes sont aussi prévus ainsi que des activités tous les jours .
Le secteur jeunes sera ouvert de début Juillet jusqu'au 15 Août.
Les inscriptions et le programme seront disponibles très prochainement !

Le P'tit Prince

L'association le P'tit Prince fête ses 20 ans, le dimanche 26 juin 2022 à Archigny.
Venez avec nous célébrer cette magnifique journée.
Au programme : Vide grenier, tombola, animations pour toute la famille et pleins de surprises.
Un concert gratuit « Audrey et les Faces B » aura lieu au plan d'eau.
Restauration sur place.

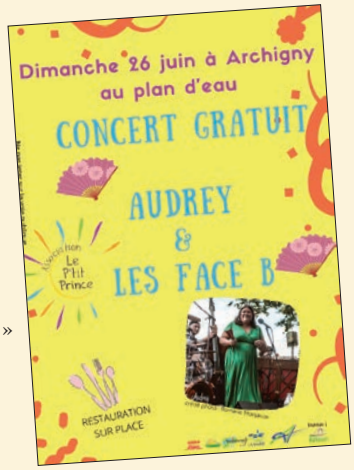

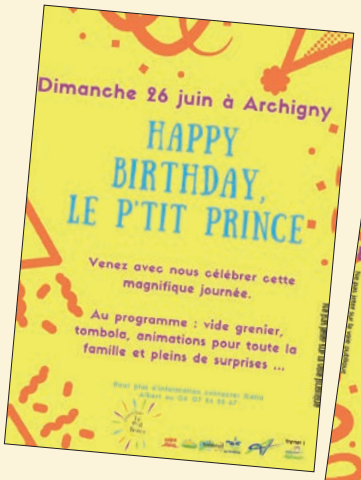

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance « Dessine-moi un mouton » est géré par l'association intercommunale (loi 1901) « Le P'tit Prince », et est un service itinérant de l'association. Son financement provient de ses adhérents ainsi que des différents partenaires : la CAF, la MSA, et les cinq communes associées (Archigny, Availles en Châtellerault, Bonneuil-Matours, Monthoiron et Vouneuil-sur-Vienne).

Le Relais Petite Enfance, c'est un lieu ressources pour :

• Pour les parents à la recherche d'un mode de garde : Information sur les différents modes d'accueil du territoire, Mise à disposition de la liste des assistants maternels du territoire avec leurs disponibilités (en fonction des transmissions faites au RAM par les assistants maternels)

• Pour les parents-employeur : Information d'ordre général, droits et devoirs relatifs à la convention collective pour l'employeur et le salarié, modalités d'exercice du métier d'assistant maternel, modèles de documentation et de fiches pratiques officiels, Orientation vers les instances spécialisées pour les questions spécifiques

• Pour les assistants maternels : Soutien à l'exercice du métier et accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels ; ateliers d'éveil (deux groupes par matinée, quatre matinées par semaine, hors vacances scolaires, à Vouneuil, Cenon, Bonneuil et Availles), journal du relais, soirées à thème, biblio'sac, accompagnement à la formation... Information par mail des événements petite enfance sur le territoire (soirées à thèmes, animations, formations, bourses puériculture,...)

• Pour les enfants de 0 à 3 ans et leur assistant maternel : Accompagnement dans la relation parents-enfants-assistant maternel

Permanence téléphonique et sur rendez-vous les mercredis entre 14 h et 19 h.
Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux selon disponibilités.

Informations et contacts

Responsable Animatrice du Relais Assistants Maternels
Laurence FRADIN (Educatrice de Jeunes Enfants)
Espace Couleurs - Place de la Libération
86210 Vouneuil-sur-Vienne
05 49 85 08 82
relais.leptitprince@gmail.com

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

L'accueil de Loisirs Maternel est sous la responsabilité de l'association intercommunale (loi 1901) « Le P'tit Prince ». Il a pour mission l'accueil des enfants de 3 à 6 ans, à la fois sur le temps extrascolaire des petites et grandes vacances, mais également sur les mercredis après-midi.

Il est situé soit dans les locaux de l'école maternelle « Maurice Fombeure » à Bonneuil-Matours (les mercredis, les vacances d'Hiver et juillet), soit dans les locaux de l'école maternelle « Le Jardin d'Images » à Vouneuil-sur-Vienne (vacances de Toussaint, Printemps et Août).

L'Accueil de Loisirs Maternel, c'est

- Construire ses vacances en choisissant ses activités selon ses envies et ses besoins,
- Découvrir de nouveaux copains, de nouveaux lieux, de nouveaux jeux,
- Le plaisir de vivre en toute tranquillité,
- Partager des expériences originales et enrichissantes,
- Prendre le temps de grandir à son rythme en toute sécurité avec les autres,
- Vivre ses minis projets et ses vacances et les faire partager à son entourage à la maison,
- Se sentir en toute sécurité physique, morale ou affective.

Permanence et contacts

Directrice de l'Accueil de loisirs Maternel :
Mme Katia ALBERT
(Educatrice Spécialisée, Professionnelle de l'enfance et de la relation)
Rencontres possibles les mercredis à Bonneuil, et sur les vacances scolaires sur rendez-vous.
Portable 06 07 24 22 67
asso.leptitprince@outlook.fr

LAEP « La Roulotte du P'tit Prince »

Le LAEP est un Lieu d'Accueil Enfants/Parents itinérant ouvert à tous les enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou ayant un lien de parenté.
C'est un espace de jeux et de rencontres pour les familles, financé par la MSA et la CAF (suivant le référentiel sur les modalités d'accueil des LAEP sur le site monenfant.fr) et les communes partenaires.

5 communes mettent à disposition un lieu adapté à l'accueil du jeune enfant et de sa famille : Availles-en-Châtellerault, Archigny, Bonneuil-Matours, Monthoiron, Vouneuil-sur-Vienne.

Le Laep « la Roulotte du P'tit Prince » s'arrête **tous les 15 jours** dans une de ces communes. Le temps d'accueil est de 9h à 12h. C'est un temps libre où les familles arrivent et repartent quand elles le décident.

Chaque enfant reste sous la responsabilité de son accompagnant, même si celui-ci est aussi là pour « souffler un peu » en laissant son enfant sous la surveillance d'autres adultes.

Le LAEP est un **espace de jeux aménagé**. Les jeux et jouets sont adaptés à l'âge des enfants accueillis. Le jeu est indispensable pour l'éveil et les apprentissages et la socialisation des enfants. Le parent est libre de jouer avec son enfant.

L'adhésion à l'association du P'tit Prince est à votre guise de 15 euros par famille, pour soutenir l'association et pouvoir bénéficier de tous ses services (Relais Petite Enfance, Accueil de Loisirs, Café des parents et Lieu d'Accueil Enfants Parents)

Informations complémentaires (dates, lieux…)
facebook : Association Intercommunale Le P'tit Prince
mail : laep.leptitprince@outlook.fr
tel : 06 81 38 95 21
Accueillantes : Bénédicte Letexier (kinésithérapeute) et Cécile Moretti (Educatrice de jeunes Enfants)

La Roulotte s'arrête certainement près de chez vous, alors à bientôt avec votre enfant !

REAAP
Réseau D'Ecoute D'Appui et D'Accompagnement des Parents « ACTIONS FAMILLES »

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents est géré par l'association intercommunale (loi 1901) « Le P'tit Prince », et orchestré par une charte nationale.

Les Actions familles ont pour objet : l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation des parents du canton de Vouneuil sur Vienne. Une professionnelle de l'enfance et de la relation est présente pour accompagner le débat entre les parents, ou renseigner, guider ou encore orienter au besoin.

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents, c'est :

- Soulager la fonction parentale
- Valoriser les rôles compétences des parents
- Enrichir et valoriser les connaissances en matière de parentalité
- Partager de l'information utile à la famille
- Proposer des services utiles à la famille
- Veiller à la prise en compte de la diversité des structures familiales
- Favoriser les relations entre les parents, et ainsi rompre l'isolement de certains.
- Participer à l'animation du canton de Vouneuil-sur-Vienne (sur les communes d'Archigny, de Bonneuil-Matours, de Monthoiron, d'Availles-en-Châtellerault et de Vouneuil-sur-Vienne).
- Des rencontres familles toute l'année sur l'ensemble du territoire

Les rencontres s'adressent aux parents ou à toute personne en recherche d'information et d'orientation en questionnement ou en difficulté sur tous les thèmes de l'éducation et de la vie familiale.

Informations et contacts

Coordinatrice REAAP / Cafés Parents : Mme Katia ALBERT
(Educatrice Spécialisée, Professionnelle de l'enfance et de la relation)
Portable 06 07 24 22 67 / Mail : asso.leptitprince@outlook.fr

L'ASSOCIATION un Espace de Vie Sociale

Chargée de la communication, de la diffusion des actions de l'association et de leur mise en œuvre, de la mise en lien entre les structures et le bureau de l'association, entre l'association et ses partenaires et de la mise en œuvre d'actions d'animations locale en lien avec la petite enfance sur le territoire des 5 communes partenaires de l'association, une interlocutrice !
L'association est un espace de vie sociale, vous pouvez la solliciter pour toutes les raisons !
N'hésitez pas !

Contactez :

Mme Katia ALBERT
Directrice générale / Coordinatrice Actions familles / Directrice Accueil de Loisirs Maternel
DEES / CAFERUIS/ Thérapeute en Relation d'Aide
ASSOCIATION LE P'TIT PRINCE
Espace Couleurs - Place de la libération
86210 Vouneuil-sur-Vienne
Portable 06 07 24 22 67 /
asso.leptitprince@outlook.fr

SMVA

LE SYNDICAT MIXTE VIENNE ET AFFLUENTS (SMVA) est un syndicat de bassin versant qui exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GeMA) depuis 2018 sur le bassin de la Vienne et ses affluents de Valdivienne à Port-de-Piles.
Il anime et coordonne l'ensemble des actions entreprises en faveur de la protection et de la restauration des milieux aquatiques au travers des compétences transférées par la :
Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault (CAGC)
Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCu)
Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG)

IL PEUT TRAVAILLER EGALEMENT AVEC LA :
Communauté de Communes du Haut Poitou (CCHP)
Communauté de Communes du Pays Loudunais (CCPL)
Communauté de Communes des Vallées du Clain (CCVC)

LES COMPÉTENCES

Dans le cadre de ses compétences, le SMVA met en oeuvre différentes actions permettant d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau fixé par la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) :
- Travaux de restauration hydromorphologique
- Rétablissement de la continuité écologique
- Gestion des espèces exotiques envahissantes (Jussie, Ragondin, …)

LE COMITÉ SYNDICAL

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault (CAGC)
9 SIÈGES
Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCu)
6 SIÈGES
Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG)
2 SIÈGES

LE FINANCEMENT

Les collectivités cotisent au **SMVA** selon des critères de superficie et de population.
Le syndicat bénéficie également de subventions de la part de ses partenaires financiers (Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne)

L'ÉQUIPE

Un pôle technique de trois Animateurs bassins versants et milieux aquatiques et d'une régie
Un pôle administratif
Un Animateur général en charge du Contrat Territorial Vienne Aval

L'arrachage de la Jussie en 2021 et en 2022

La Jussie est une plante exotique envahissante aquatique originaire d'Amérique du Sud, introduite en France au 19e siècle. Son développement effréné a pour conséquence de couvrir la surface de l'eau et d'empêcher les rayons du soleil d'y pénétrer, privant de lumière les plantes indigènes. Celle-ci disparaissent donc peu à peu, tout comme la diversité biologique animale. La Jussie se propage par bouturage, il suffit d'une tige pour obtenir une plante entière et aggraver le phénomène. L'arrachage de la Jussie par le SMVA s'effectue depuis 2007, d'avril à octobre en condition de basses eaux. Pour un arrachage efficace, il ne suffit pas de saisir uniquement la tige, il faut déraciner totalement la plante.

SYNDICAT MIXTE VIENNE & AFFLUENTS

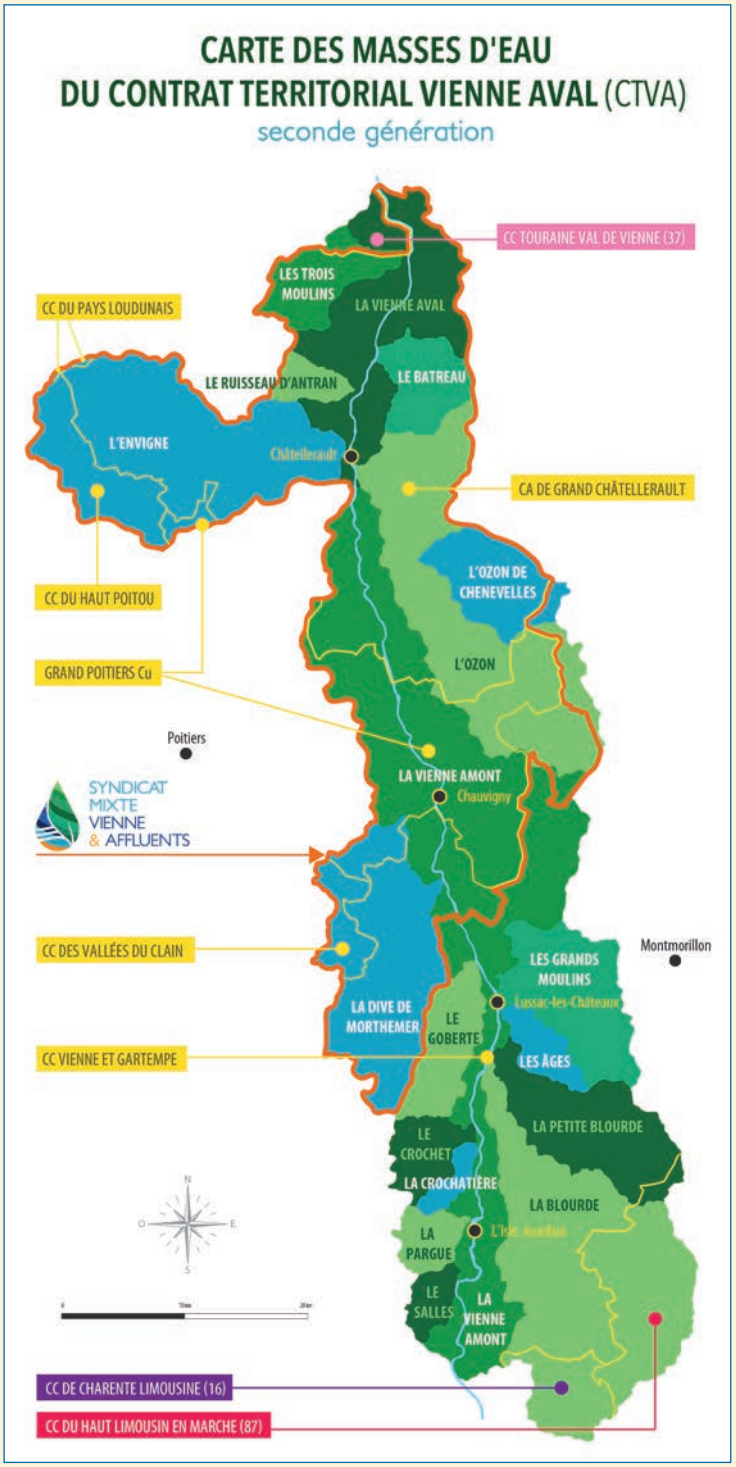

En 2021, l'arrachage sur la commune de Vouneuil / Vienne a été mécanique en juin pour extraire un volume important et manuel en octobre pour un second passage. L'évacuation s'effectue à l'aide de barges pour faciliter le dépôt en berge. La Jussie est ensuite traitée sur des plateformes adéquates avec l'aide de la commune pour y être compostée. En 2022, un ou deux arrachages seront effectués sur la commune afin d'en maitriser la propagation.

https://www.smva86.fr/

Plaquette SMVA
https://www.smva86.fr/medias/DOCS-A-TELECHARGER/SMVA%20plaquette.pdf

➤ Action Emploi

ACTION EMPLOI
Association Intermédiaire

Vous recherchez un emploi !

ACTION EMPLOI vous propose en fonction de vos compétences :
- Des missions ponctuelles ou régulières rémunérées auprès de particuliers, associations, collectivités, entreprises.
- Un suivi personnalisé de votre parcours.

Vous recherchez du personnel !

ACTION EMPLOI vous propose :
- La personne avec les compétences nécessaires pour répondre à vos besoins
- De se charger de toutes les formalités administratives : contrat de travail, salaires, bulletin de paie, charges sociales...
- De recevoir une facture mensuelle correspondant à vos demandes
- Pour les particuliers réduction ou crédit d'impôt jusqu'à 50% (selon loi de finances en vigueur)
- Possibilité de nous régler par chèque, virement ou avec les CESU Préfinancés

MAISON
- Ménage
- Repassage
- Nettoyage des vitres
- ...

JARDIN
- Entretien des jardins
- Taille des Haies
- Petites plantations, arrosage
- ...

BRICOLAGE
- Bricolage
- Petites réparations
- Déménagements
- ...

SERVICES
- Manutention
- Emploi de service : cantine, garderie
- Secrétariat, accueil
- Nettoyage de locaux
- ...

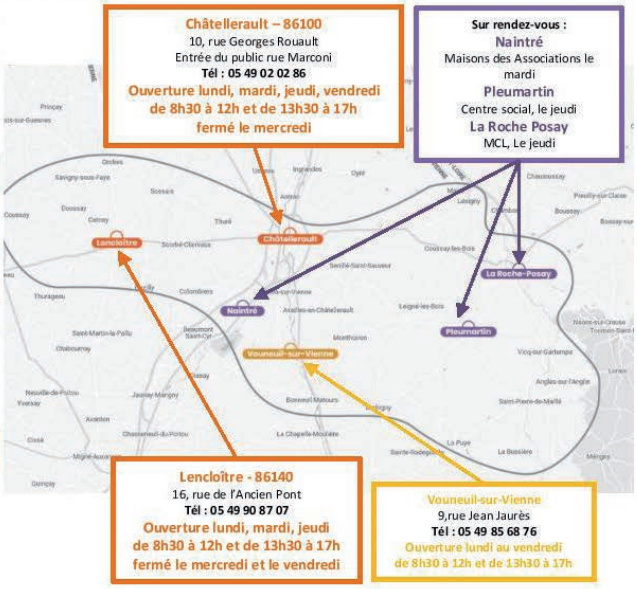

contact@action-emploi86.fr
https://www.action-emploi86.fr
https://www.facebook.com/AssociationActionEmploi

COMMUNE DE Vouneuil SUR VIENNE

MAIRIE DE VOUNEUIL-SUR-VIENNE

Tél : 05 49 85 11 48 / Télécopie : 05 49 85 96 17
Messagerie : vouneuil-sur-vienne@departement86.fr
Directeur de la publication : **Johnny Boisson**

➤ HORAIRES D'OUVERTURE

Assistante Sociale : permanence le mardi matin Espace Couleurs. Rendez-vous au **05 49 21 38 51**

Déchèterie Bonneuil-Matours :
lundi et jeudi 14h-18h, mercredi / vendredi et dimanche 9h-12h, samedi 9h-12h et 14h-18h - **05 49 21 25 07**

La Poste : mardi au vendredi 9h-12h et 14h- 16h30 - **36 31**

Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 14h-17h30, mercredi 8h30-12h, samedi 9h-12h
(fermé le samedi en juillet et août) - **05 49 85 11 48**

Médiathèque : mercredi 10h-12h et 14h-18h, vendredi 15h-18h30, samedi 10h-12h30 - **05 49 85 59 64**

Mission Locale : lundi après-midi et jeudi toute la journée, sur rendez-vous, à l'Espace couleurs au **05 49 20 04 20**

Office de tourisme - Moulin de Chitré : Juillet - Août : du mardi au samedi de 14h-18h

Gendarmerie Nationale

BONNEUIL-MATOURS :
Le lundi, mercredi et vendredi
de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
En cas d'ouverture sur un jour férié :
09h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00
05 49 85 20 07

PLEUMARTIN :
Le mardi, jeudi, samedi
de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Le dimanche de 09h00 à 12h00 et
de 15h00 à 18h00
En cas d'ouverture sur un jour férié :
09h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00
05 49 86 50 05

Conception graphique et infographie ATELIER NINA GARDE / Impression IMPRIMERIE MEGATOP